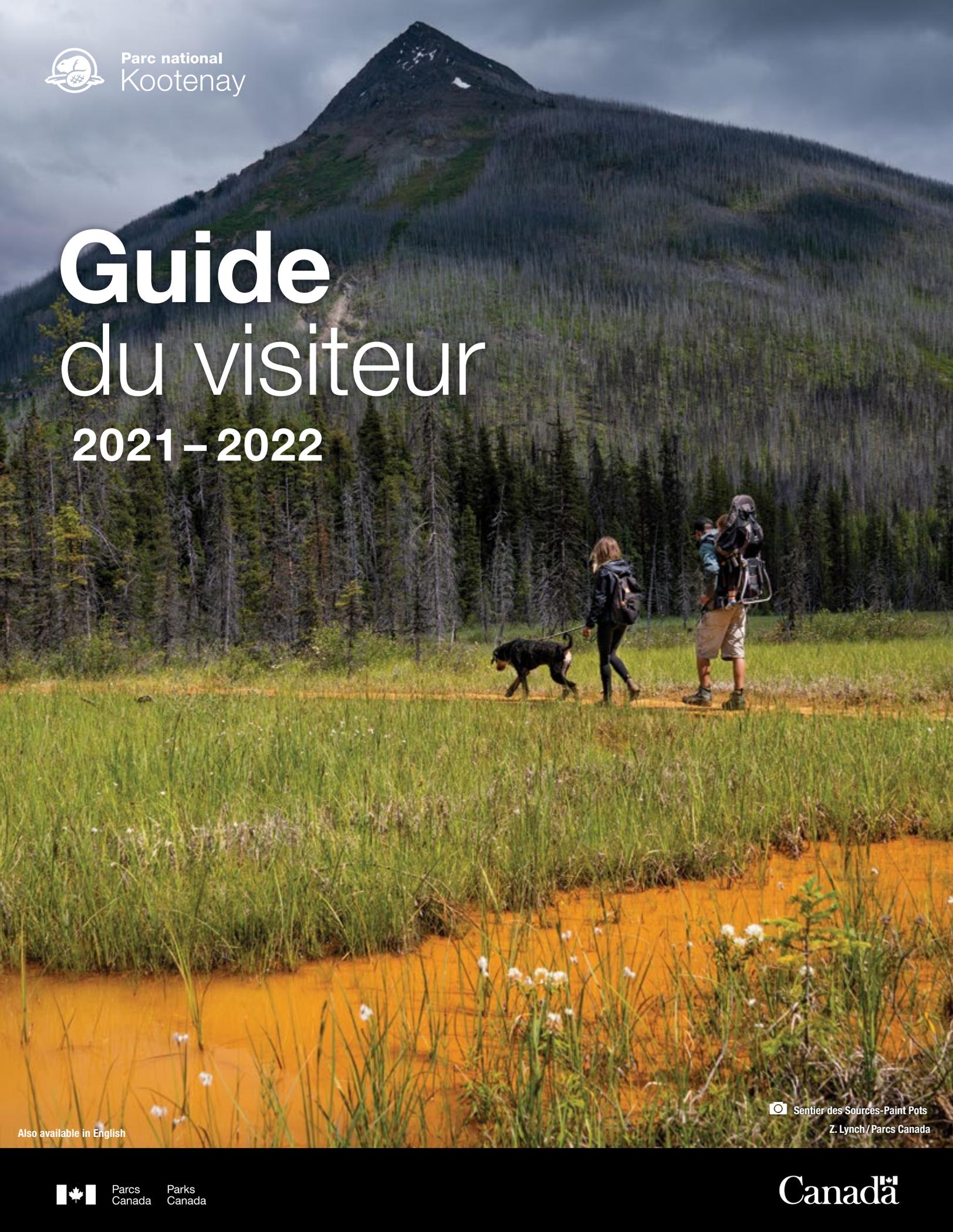




Parc national
Kootenay

Guide du visiteur 2021 – 2022



 Sentier des Sources-Paint Pots

Z. Lynch / Parcs Canada

Also available in English



Parcs
Canada

Parks
Canada

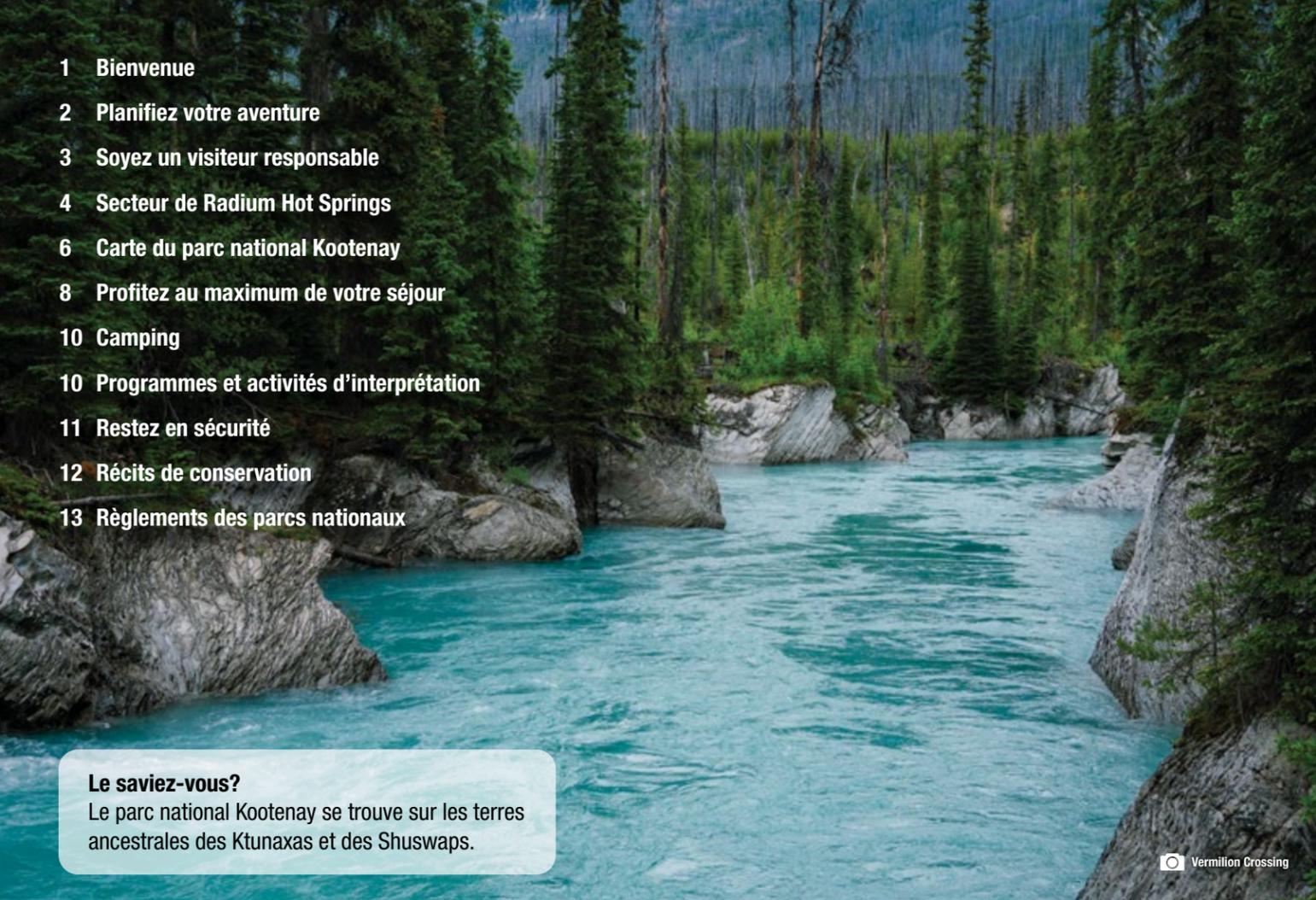
Canada

Le parc national Kootenay

Le 21 avril 1920, le gouvernement du Canada convient de construire une route pour relier les vallées de la Bow et du Columbia. En vertu de cet accord, une bande de terre de 8 km de largeur de part et d'autre du tracé de la route est mise de côté pour la création d'un parc national.

Les premières automobiles à parcourir la nouvelle route sont secouées par des cahots et montent péniblement les côtes abruptes. Malgré tout, un guide de poche publié en 1924 indique que [traduction] « chaque mille est source de surprises et de ravissement ».

Un siècle plus tard, le parc national Kootenay continue de surprendre et de ravir. Les visiteurs peuvent se détendre dans les eaux apaisantes des sources thermales Radium, se balader dans des canyons, casser la croûte au bord de rivières bleu de glace ou faire une longue excursion sur l'un des sentiers les plus panoramiques des Rocheuses. Les écosystèmes variés du parc servent d'habitat à tout un éventail d'espèces, et les fossiles nouvellement mis au jour dans les schistes argileux de Burgess dévoilent de minutieux détails de la vie telle qu'elle existait il y a un demi-milliard d'années.



- 1 Bienvenue
- 2 Planifiez votre aventure
- 3 Soyez un visiteur responsable
- 4 Secteur de Radium Hot Springs
- 6 Carte du parc national Kootenay
- 8 Profitez au maximum de votre séjour
- 10 Camping
- 10 Programmes et activités d'interprétation
- 11 Restez en sécurité
- 12 Récits de conservation
- 13 Règlements des parcs nationaux

Le saviez-vous?
Le parc national Kootenay se trouve sur les terres ancestrales des Ktunaxas et des Shuswaps.

© Vermilion Crossing



© Une excursion emblématique de 55 km dans l'arrière-pays : le sentier de la Paroi-Rocheuse

Z. Lynch / Parcs Canada

Nation Ktunaxa

Les Ktunaxas (prononcé *k-tou-nâ-hâ*), également appelés Kootenays, occupent les terres adjacentes à la rivière Kootenay, au fleuve Columbia et aux lacs Arrow depuis plus de 10 000 ans. Pendant des milliers d'années avant l'arrivée des colons, ils ont subvenu à leurs besoins grâce à la faune et à la flore de l'actuel parc national Kootenay, qui se trouve dans *Kyawac̓?amakʔis* (le territoire du tétras).

Le territoire traditionnel des Ktunaxas englobe 70 000 km² de la région de la chaîne Kootenay, dans le Sud-Est de la Colombie-Britannique, ainsi que certaines régions de l'Alberta, du Montana, de l'Idaho et de l'État de Washington.

Les récits des Ktunaxas parlent des migrations saisonnières qui, de génération en génération, se sont succédé partout dans la région, dans les Rocheuses et sur les grandes plaines; de guerres et d'échanges commerciaux avec d'autres nations; de noms de lieux et de repères; d'enseignements et de valeurs.

La langue des Ktunaxas est un isolat : elle est unique en son genre et n'est apparentée à aucune autre langue au monde.

Détails : ktunaxa.org (en anglais seulement)

Bande indienne Shuswap

La communauté de Kenpesq't (prononcé *quenne-pesc-t*), actuellement connue sous le nom de *bande indienne Shuswap*, appartient à la Nation *secwépemc* (prononcé *sec-ouép-ém*), qui occupe ses terres ancestrales en Colombie-Britannique et en Alberta. Pendant des millénaires avant l'arrivée des non-Autochtones, les *Secwépemcs* ont utilisé les secteurs qui forment aujourd'hui les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers ainsi que les parcs nationaux Yoho, Banff, Jasper et Kootenay.

Bon nombre des routes que nous empruntons aujourd'hui sont d'anciens parcours tracés par des générations de peuples autochtones. Les explorateurs ont fait appel à des guides autochtones pour créer des pistes équestres qui sont devenues les grands axes de transport d'aujourd'hui, comme la Transcanadienne. Le parc abrite encore des vestiges anthropologiques et archéologiques, par exemple les ruines d'habitations semi-souterraines appelées *kekulis*.

Parcs Canada et la Nation *secwépemc* continuent d'améliorer leurs relations de travail afin de mieux appuyer la gestion des ressources naturelles tout en enrichissant l'expérience offerte à ceux et à celles qui explorent ces terres ancestrales.

Détails : shuswapband.net (en anglais seulement)

Columbia Valley Métis Association

Le parc national Kootenay revêt beaucoup d'importance pour les Métis de la Colombie-Britannique, qui ont joué un grand rôle dans les relations commerciales et les expéditions des siècles précédents. En 1807, année de la fondation du comptoir *Kootenae House*, premier poste de traite de la région, c'est un lieu de rassemblement entre cultures qui voit le jour. Les peuples autochtones échangent des techniques, des pelleteries, du saumon et des chevaux contre des outils et des accessoires de cuisine européens. Le légendaire explorateur David Thompson et sa femme métisse, Charlotte Small, se serviront de ce poste de traite comme base pour leurs expéditions.

Le savoir des Métis contribue grandement au succès des expéditions. Par exemple, en 1841, sir George Simpson, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, embauche un guide métis pour la traversée des Rocheuses et retient aussi les services d'un interprète métis, Édouard Berland. La même année, le guide James Sinclair, Métis de la rivière Rouge, accompagne un important groupe de familles qui traverse la région.

Divers toponymes du parc national Kootenay témoignent de cette influence métisse : le mont Berland, le col Sinclair, le ruisseau Sinclair et le mont Sinclair.

Détails : columbiavalleymetis.ca (en anglais seulement)

Un lieu d'importance mondiale

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a attribué à quatre des nos parcs nationaux – les parcs Kootenay, Banff, Yoho et Jasper – le statut de site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes. Ces parcs sont donc protégés dans l'intérêt de l'humanité entière et pour l'agrément de tous les peuples.

Plusieurs attributs ont concouru à cette désignation : des paysages spectaculaires de montagnes, de glaciers, de lacs, de cascades d'eau et de canyons et la présence d'étonnants fossiles d'organismes à corps mou découverts dans les schistes argileux de Burgess.



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization



Parcs des montagnes Rocheuses canadiennes

- inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1984
- Canadian Rocky Mountain Parks
- inscribed on the World Heritage List in 1984



Z. Lynch / Parcs Canada

© Randonnée guidée jusqu'aux fossiles des schistes argileux de Burgess sur le sentier du Glacier-Stanley : voir la p. 10

Planifiez votre aventure



Z. Lynch / Parcs Canada

Aire de fréquentation diurne de la Rivière-Kootenay

Une contribution significative

Des droits d'entrée sont exigés dans tous les parcs nationaux.

Achetez votre laissez-passer à un poste d'entrée, dans un centre d'accueil ou au poste d'accueil d'un camping tenu par du personnel. Vous devez détenir un laissez-passer de parc valide si vous vous arrêtez dans un parc national.

Laissez-passer d'une journée

Le laissez-passer d'une journée est valide pour les parcs nationaux Kootenay, Yoho, Lacs-Waterton, Banff et Jasper ainsi que pour les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Indépendamment de l'heure d'arrivée, il demeure valide jusqu'à 16 h le lendemain.

- Adulte (18-64 ans) 10,00 \$
- Aîné (65 ans et plus) 8,40 \$
- Jeune (0-17 ans) Gratuit
- Famille/groupe 20,00 \$
(jusqu'à sept personnes dans un même véhicule)

Carte d'entrée Découverte de Parcs Canada

La carte d'entrée Découverte de Parcs Canada est valide pendant 12 mois à partir de la date d'achat, jusqu'à la dernière journée du mois d'achat. Elle vous donne un accès illimité à plus de 80 lieux patrimoniaux de Parcs Canada au pays.

- Adulte (18-64 ans) 69,19 \$
- Aîné (65 ans et plus) 59,17 \$
- Famille/groupe 139,40 \$
(jusqu'à sept personnes dans un même véhicule)



Chaque fois que vous visitez un parc, vous investissez dans son avenir et dans un legs pour les générations futures.

Le Centre d'accueil du parc national Kootenay

est situé sur la rue Main Est, à Radium Hot Springs. La COVID-19 peut avoir une incidence sur les heures d'ouverture et les services offerts. Veuillez consulter la page parcscanada.gc.ca/kootenay-covid pour obtenir des mises à jour.



Les employés de Parcs Canada vous fourniront de l'information à jour sur le parc et vous aideront à planifier votre voyage.

250-347-9505
pc.kootenayinfo.pc@canada.ca
parcscanada.gc.ca/kootenay

facebook.com/pnkootenay
 twitter.com/pnkootenay

Wi-Fi gratuit

Pendant que vous êtes au centre d'accueil, adressez-vous à un employé des services aux visiteurs de Radium pour qu'il vous aide à planifier vos vacances dans la vallée du Columbia.

Tourism Radium / chambre de commerce de Radium : 1-888-347-9331

radiumhotsprings.com (en anglais seulement)

Assurez votre sécurité en montagne

Visitez la page parcscanada.gc.ca/sentierskootenay pour obtenir des renseignements sur l'état des sentiers et consulter les avertissements en vigueur avant d'entreprendre votre excursion.

Certains sentiers se prêtent bien aux activités hivernales, mais les visiteurs qui les empruntent le font à leurs risques et périls. Les pistes de ski de fond et de raquette du parc national Kootenay ne sont pas entretenues ni patrouillées par Parcs Canada.

Consultez la page parcssecuritemontagne.ca pour en savoir davantage sur les déplacements dans l'arrière-pays et les mesures à prendre pour rester en sécurité en montagne.



Vous êtes au pays des avalanches

Dans les montagnes, la saison des avalanches s'étend de novembre à juin. Là où il y a des pentes enneigées, il y a un risque d'avalanche. Consultez les bulletins d'avalanche à l'adresse parcscanada.gc.ca/avalanche

Soyez un visiteur responsable



Le parc national Kootenay recèle un patrimoine naturel et culturel exceptionnel.

C'est à la fois un paysage varié, un habitat pour la faune et un creuset d'histoire.

Nous avons besoin de votre aide pour qu'il reste intact!

Z. Lynch / Parcs Canada

Prenez un engagement

Je m'engage à me familiariser avec tous les règlements du parc et à m'y conformer.

Pourquoi? Pour assurer ma sécurité pendant mon séjour et pour contribuer à préserver le parc dans l'intérêt des générations futures. Voir la page 13.

Je m'engage à ne pas déranger les plantes, les roches, les fossiles, les bois de cervidés et tous les autres objets naturels que je trouve.

Pourquoi? Pour veiller à ce que les autres puissent en profiter à leur tour et pour préserver la beauté naturelle et l'intégrité du parc. Chaque année, le parc accueille des milliers de visiteurs; un acte nuisible, multiplié par autant de visiteurs, peut avoir des conséquences dévastatrices.

Je m'engage à ne jamais nourrir la faune et à ne pas laisser de nourriture et de déchets dehors.

Pourquoi? Les animaux sauvages ont besoin de trouver leurs propres sources naturelles de nourriture, pas les vôtres. Si vous nourrissez les animaux ou que vous laissez de la nourriture odorante sans surveillance, vous attirez la faune en bordure des routes et dans les aires fréquentées par les humains.

Par votre engagement, vous contribuez à changer les choses. Merci de passer à l'action! Préparez-vous à vivre des moments inoubliables...

Je m'engage à donner de l'espace à la faune.

Pourquoi? Pour éviter les blessures et veiller à ce que les animaux restent sauvages. Quand vous vous arrêtez pour observer les animaux ou que vous vous approchez trop d'eux pour les photographier, vous contribuez à leur faire perdre leur peur naturelle des humains. Ils courent ainsi des risques accrus d'être frappés par un véhicule ou d'adopter envers les humains un comportement agressif, ce qui peut causer leur mort et vous mettre en danger.

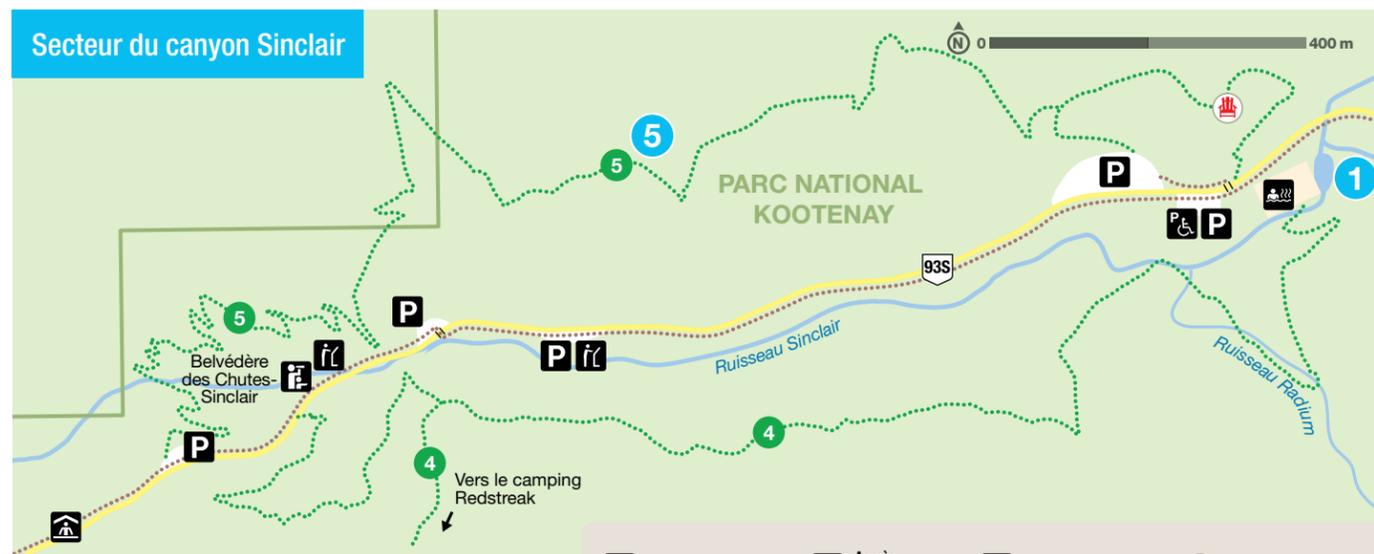
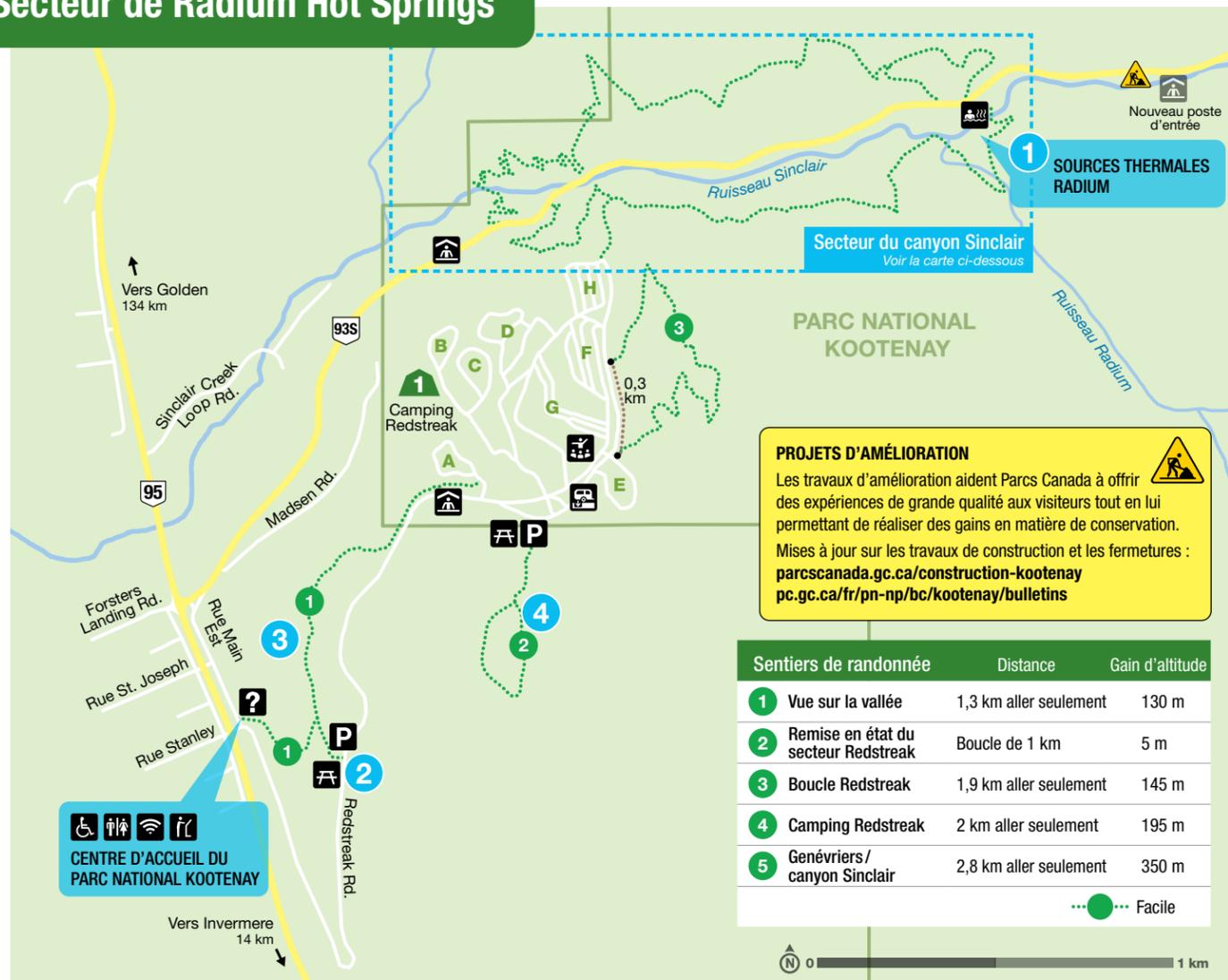
Je m'engage à tenir mon chien en laisse et à ramasser ses excréments.

Pourquoi? Les chiens sont une source de stress pour la faune, car ils peuvent être perçus comme une menace. Un chien sans laisse peut rendre les animaux sauvages agressifs, ce qui peut être dangereux pour lui comme pour vous-même et pour les autres visiteurs. Ramassez les crottes de votre chien pour que le parc reste un endroit salubre et propre.

Je m'engage à conduire prudemment et à respecter les limites de vitesse.

Pourquoi? Pour prévenir des collisions mortelles avec des animaux. Dans les secteurs où les risques sont élevés, Parcs Canada a recours à des interdictions d'arrêt pour protéger les automobilistes et les animaux. Guettez les panneaux le long de la route.

Secteur de Radium Hot Springs



CONSEIL Découvrez l'histoire du canyon Sinclair grâce à de nouveaux panneaux d'interprétation créés en collaboration avec l'association Friends of Kootenay et la Municipalité de Radium Hot Springs.

- Centre d'accueil
- Accès universel
- Belvédère
- Chaises rouges
- Poste d'entrée/d'accueil
- Wi-Fi
- Exposition
- Camping (réservations obligatoires)
- Stationnement
- Toilettes
- Activité d'interprétation
- Poste de vidange
- Stationnement - Accès universel
- Aire de pique-nique
- Sources thermales Radium
- Sentier communautaire

N'oubliez pas d'inscrire à votre itinéraire une baignade dans les eaux apaisantes des sources thermales Radium!

1 SOURCES THERMALES RADIUM

Entourées de falaises majestueuses, les piscines d'eau chaude et d'eau froide vous invitent à la détente et au jeu avec les enfants.

DROITS

Adulte (18-64 ans)	7,46 \$
Ainé (65 ans et plus)	6,54 \$
Jeune (3-17 ans)	6,09 \$
Enfant (moins de 3 ans)	Gratuit

(Les droits sont sujets à changement.)

Visitez la page sourcesthermales.ca/sources-adium pour connaître les heures d'ouverture et obtenir des renseignements sur les mesures de protection contre la COVID-19 en vigueur aux sources thermales Radium.



O. Robinson/Parcs Canada

2 AIRE DE PIQUE-NIQUE DE LA VUE-SUR-LA-VALLÉE

Savourez un pique-nique sur un promontoire qui vous offre une vue panoramique. Pour y accéder, empruntez le sentier de la Vue-sur-la-Vallée ou rendez-vous-y en véhicule par Redstreak Road. Stationnement limité.

5 SENTIER DES GENÉVRIERS / DU CANYON-SINCLAIR

2,8 km aller seulement, gain d'altitude de 350 m
Descendez dans la gorge pour admirer les chutes du canyon Sinclair avant de remonter jusqu'au rebord du canyon. Terminez votre randonnée par un moment de détente dans les chaises rouges.

3 SENTIER DE LA VUE-SUR-LA-VALLÉE

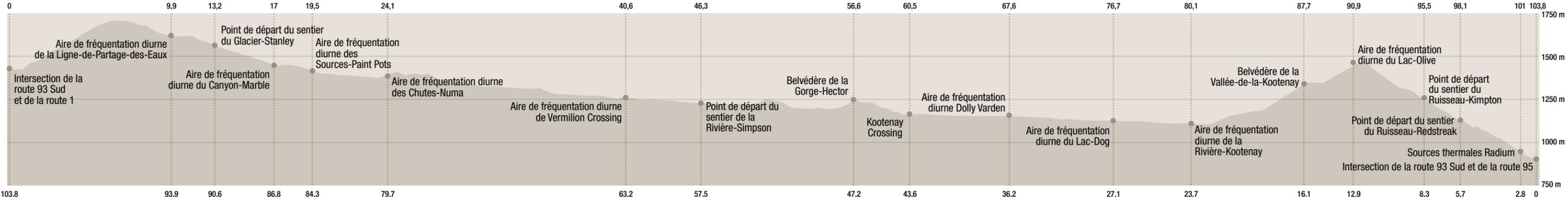
1,3 km aller seulement, gain d'altitude de 130 m
Gravissez une pente abrupte pour bénéficier de vues gratifiantes sur la vallée du Columbia, puis serpez le long d'un sentier plat au sommet.

4 SENTIER DE LA REMISE-EN-ÉTAT-DU-SECTEUR-REDSTREAK

Boucle de 1 km, gain d'altitude de 5 m
Commencez votre promenade au camping Redstreak. Suivez les panneaux d'interprétation pour découvrir le rôle du feu dans la santé de la forêt et dans la création d'habitats pour la faune.

CONSEIL Venez participer à une activité d'interprétation en soirée au camping Redstreak. Nul besoin d'être un campeur inscrit pour profiter du programme. Laissez-passer de parc obligatoire. parcscanada.gc.ca/interpretation-kootenay

DISTANCE (KM) DE L'INTERSECTION DE LA ROUTE 93 SUD ET DE LA ROUTE 1



DISTANCE (KM) DE L'INTERSECTION DE LA ROUTE 93 SUD ET DE LA ROUTE 95

CONSEIL
Remettez votre compteur kilométrique à 0 à Radium Hot Springs ou à l'échangeur Castle Junction pour ne pas manquer les principaux attraits le long de la route 93 Sud! Vous n'avez qu'à suivre le diagramme présenté à droite.

CONDUITE HIVERNALE
Du 1^{er} novembre au 31 mars, des pneus d'hiver M+S (boue et neige) ou des chaînes sont exigés par la loi pour emprunter la route 93 Sud traversant le parc national Kootenay et la route 93 Nord (promenade des Glaciers).

Il n'y a pas de service de téléphonie cellulaire dans le parc national Kootenay.
Téléphone d'urgence au poste de Parcs Canada à Kootenay Crossing.

- Centre d'accueil
- Toilettes
- Aire de pique-nique
- Belvédère
- Randonnée
- Sentier d'interprétation
- Exposition
- Sources thermales Radium
- Poste de Parcs Canada
- Téléphone d'urgence
- Chaises rouges
- Camping (réservations obligatoires)
- Camping (certains emplacements peuvent être réservés; d'autres sont attribués selon l'ordre d'arrivée des campeurs)

Parc national Kootenay		Gain d'altitude
Sentiers de randonnée de niveaux facile et modéré	Distance	
6 Ruisseau Redstreak	2,3 km aller seulement	200 m
7 Ruisseau Kimpton	4,6 km aller seulement	450 m
8 Lac Olive	0,3 km aller seulement	0 m
9 Lac Cobb	2,7 km aller-retour	155 m
10 Lac Dog	2,6 km aller seulement	135 m
11 Rivière Simpson	Jusqu'à 8,8 km aller seulement	135 m
12 Sources Paint Pots	1 km aller seulement	35 m
13 Du canyon Marble aux sources Paint Pots	2,9 km aller seulement	65 m
14 Canyon Marble	0,9 km aller seulement	65 m
15 Glacier Stanley	5,2 km aller seulement	615 m
16 Boucles de l'Épilohe	0,7 km et 0,2 km boucle	15 m

Les sentiers ne sont pas tous énumérés ou illustrés sur la carte.
Pour en savoir davantage sur les randonnées difficiles et les excursions avec couchers, passez prendre un exemplaire du *Guide des sentiers du parc national Kootenay* au poste d'entrée ou au Centre d'accueil.

Profitez au maximum DE VOTRE SÉJOUR



AIRE DE FRÉQUENTATION DIURNE DU LAC-OLIVE



Aire de pique-nique en forêt, au sommet du col Sinclair.

SENTIER DU LAC-OLIVE

0,3 km aller seulement, gain d'altitude nul
Cherchez des ombles de fontaine tout en parcourant le trottoir qui entoure le lac.



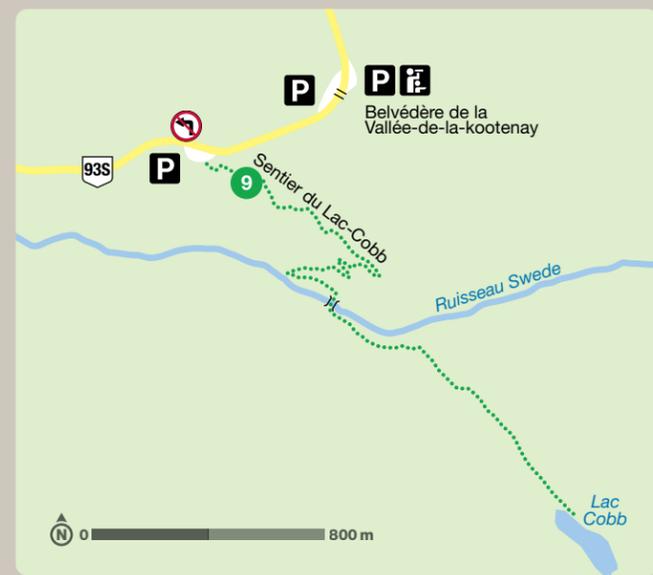
BELVÉDÈRE DE LA VALLÉE-DE-LA-KOOTENAY

Admirez les vues spectaculaires sur les chaînons Mitchell et Vermilion.

SENTIER DU LAC-COBB

2,7 km aller-retour, gain d'altitude de 155 m

Descendez vers le ruisseau Swede, puis poursuivez votre route le long d'un paisible lac entouré de forêt.



La route 93 Sud constitue l'épine dorsale du parc national Kootenay.

Faites une balade panoramique en voiture sans vous arrêter ou quittez la route pour profiter d'une aire de fréquentation diurne, admirer les paysages ou partir en randonnée.

Les arrêts et sentiers recommandés sont présentés dans l'ordre, du sud au nord.



AIRE DE FRÉQUENTATION DIURNE DE LA RIVIÈRE-KOOTENAY



Étendez votre couverture de pique-nique ou rendez-vous à la rivière pour pêcher ou pratiquer des sports nautiques.



AIRE DE FRÉQUENTATION DIURNE DU LAC-DOG



Profitez de cette aire de pique-nique fraîche et ombragée par temps chaud.

SENTIER DU LAC-DOG

6 km aller-retour, gain d'altitude de 135 m
Traversez les deux ponts qui enjambent la rivière Kootenay et suivez le sentier qui serpente dans une vieille forêt. La randonnée se termine au lac dans un magnifique décor de montagnes.



AIRE DE FRÉQUENTATION DIURNE DOLLY VARDEN



Apprenez-en davantage sur les clôtures routières et les passages inférieurs pour animaux grâce à des activités d'interprétation autonome. Du plaisir garanti pour les enfants!



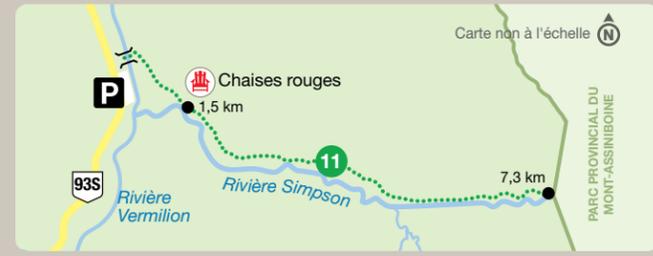
CONSEIL Avant votre arrivée dans le parc, vérifiez l'état des sentiers à l'adresse parcscanada.gc.ca/sentierskootenay. Apportez de l'eau, des collations, des lunettes de soleil, de la crème solaire, des vêtements chauds et un imperméable. En montagne, le temps peut vite se gâter!



SENTIER DE LA RIVIÈRE-SIMPSON

3 km aller-retour (tronçon jalonné de panneaux d'interprétation), gain d'altitude de 10 m

Parcourez une vallée marquée par le feu et découvrez les incroyables forces de la nature : foudre, incendies, régénération et succession. Une superbe excursion en famille! Après les chaises rouges, le sentier se prolonge sur 7,3 km (aller seulement) jusqu'à la limite du parc.



AIRE DE FRÉQUENTATION DIURNE DE VERMILION CROSSING



Après un pique-nique, partez explorer les rives panoramiques de la rivière Vermilion.



AIRE DE FRÉQUENTATION DIURNE DES CHUTES-NUMA



Arrêtez-vous pour manger une bouchée à l'aire de pique-nique à côté des chutes tumultueuses et admirez le canyon en bas depuis le pont nouvellement remplacé.



SENTIER DES SOURCES-PAINT POTS

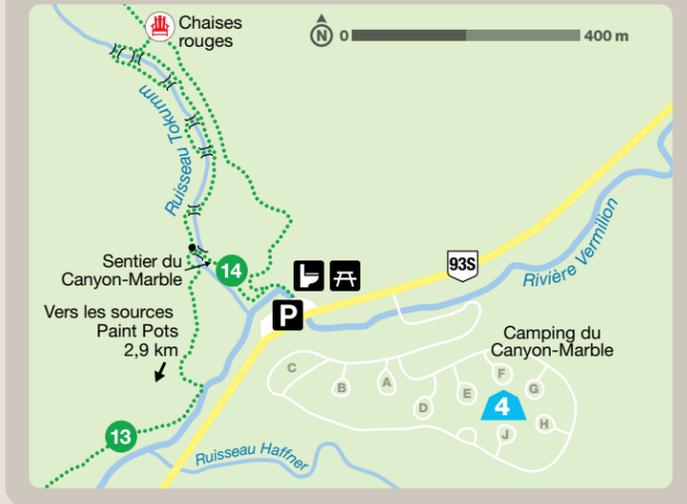
1 km aller seulement, gain d'altitude de 35 m

Une promenade facile vous conduit à trois sources minérales riches en fer qui tachent le sol environnant.



SENTIER DU CANYON-MARBLE

0,9 km aller seulement, gain d'altitude de 65 m
Admirez les gouffres étroits le long du sentier. Détendez-vous dans les chaises rouges au bout du sentier.



SENTIER DU GLACIER-STANLEY

5,2 km aller seulement, gain d'altitude de 615 m

Faites une randonnée jusqu'à un magnifique bassin alpin et regardez l'eau de fonte d'un glacier dévaler d'énormes parois rocheuses. Pour obtenir de l'information sur les randonnées guidées, consultez la page 10.



AIRE DE FRÉQUENTATION DIURNE DE LA LIGNE-DE-PARTAGE-DES-EAUX



Chevauchez la ligne de démarcation entre les bassins hydrographiques du Pacifique et de l'Atlantique.

BOUCLES DE L'ÉPILOPE

Boucles de 0,7 km et de 0,2 km, gain d'altitude de 15 m

Marchez dans une forêt tranquille et ombragée. L'incendie du col Vermilion a balayé ce secteur en 1968. Voyez-vous des traces laissées par ce feu?





Renouez avec la nature

dans les campings du parc national Kootenay – ils ont tous quelque chose de différent à offrir

Camping dans l'avant-pays

Le camping **Redstreak** est celui qui offre la gamme la plus complète de services. Il se trouve à distance de marche de Radium Hot Springs et des sources thermales Radium. Vous pouvez même profiter de certains des confort du foyer en passant la nuit dans une oTENTik!

Si vous souhaitez vivre une expérience rustique, optez pour le camping des **Prés-McLeod** ou le camping du **Canyon-Marble**. Le camping des Prés-McLeod est situé près de la rivière Kootenay, offrant ainsi un accès rapide à l'eau, tandis que le camping du Canyon-Marble se trouve dans un secteur boisé paisible tout près des sentiers les plus fréquentés du parc.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez la page : parcscanada.gc.ca/pnk-camping



Réservez dès maintenant!

reservation.pc.gc.ca | 1-877-réserve (737-3783)



Camping

Camping dans l'arrière-pays

Le parc national Kootenay renferme six campings de l'arrière-pays. Cinq d'entre eux sont situés le long du sentier de la Paroi-Rocheuse, un parcours emblématique de 55 km qui traverse des cols alpins et longe des glaciers suspendus.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez la page parcscanada.gc.ca/pnk-arriere-pays

Le camping n'est autorisé qu'aux endroits désignés. Un permis de camping et un laissez-passer de parc national valides sont exigés.

Restez en sécurité

AIDEZ LES ANIMAUX SAUVAGES À ÉVITER LA NOURRITURE HUMAINE



TOUS les articles liés à la nourriture et les objets odorants DOIVENT être rangés dans un véhicule,



dans un VR ou une roulotte à parois rigides,



ou dans le casier à provisions d'un camping.



Ne laissez jamais de nourriture ou d'objets odorants sans surveillance ou dans une tente, ne serait-ce que pour un instant.

- Rangez la nourriture, les articles connexes et les objets odorants dans un véhicule ou un casier à provisions.
- Videz l'eau de vaisselle dans les éviers désignés ou aux postes de vidange.
- Les objets non liés à la nourriture, par exemple les chaises de parterre, les tables ou les lanternes, peuvent être laissés dehors.
- **NE LAISSEZ JAMAIS TRAÎNER D'ORDURES.** Déposez tous les articles que vous ne voulez plus dans des poubelles à l'épreuve de la faune.
- Il se peut que le personnel de Parcs Canada pénètre dans les sections ouvertes et visibles d'un emplacement de camping sans surveillance pour enlever et placer en lieu sûr les articles laissés à la vue qui pourraient attirer des animaux sauvages.
- **GARDEZ VOTRE EMPLACEMENT DE CAMPING ET VOTRE AIRE DE PIQUE-NIQUE PROPRES** afin de réduire les risques pour votre sécurité et celle de la faune.

Programmes et activités d'interprétation

Voulez-vous en savoir davantage sur le patrimoine naturel et culturel du parc national Kootenay?

Fossiles des schistes argileux de Burgess – randonnée guidée

Difficulté modérée, 10 km aller-retour 5 ans et plus
 Joignez-vous à nous sur le magnifique sentier du Glacier-Stanley et découvrez les fossiles des schistes argileux de Burgess de vos propres yeux. Le long de ce sentier adapté aux familles, votre guide vous révélera les liens profonds qui existent entre le passé et le présent. Les réservations sont obligatoires pour les randonnées guidées. Consultez le site reservation.pc.gc.ca pour réserver votre place.

Club Parka | Programme des Xplorateurs

De 3 à 5 ans | De 6 à 11 ans
 Tu aimes l'aventure? Tu aimes faire des découvertes? Demande un livret d'activités sur le parc national Kootenay au Centre d'accueil du parc ou au poste d'accueil du camping Redstreak.

Défi de géocachette

Tous les âges
 Partez à la recherche de cinq espèces en péril tout en explorant le sentier de la Remise-en-État-du-Secteur-Redstreak. Procurez-vous un livret au Centre d'accueil du parc.



En été, faites connaissance avec les interprètes de Parcs Canada dans les campings et les aires de fréquentation diurnes populaires.

Ou faites coïncider votre séjour avec une expérience d'interprétation en consultant le site parcscanada.gc.ca/interpretation-kootenay





Passage inférieur pour animaux et clôture routière sur la route 93 Sud.



Un appareil de télésurveillance prend une photo d'un loup dans un passage inférieur.



Cet oursou grizzly apprend très jeune à emprunter les passages pour animaux.

Avez-vous vu ces structures?

De 2013 à 2015, Parcs Canada a aménagé neuf passages inférieurs pour animaux et installé des clôtures d'exclusion de la faune sur un tronçon de 15 km de route dans le parc. Ces structures visent à :

- **Accroître la sécurité des automobilistes.** Les collisions peuvent entraîner des blessures ou des décès.
- **Accroître la sécurité de la faune.** De 2003 à 2012, plus de 530 carcasses de gros mammifères ont été signalées sur la route 93 Sud.
- **Réduire la fragmentation de l'habitat.** Les animaux sauvages doivent pouvoir franchir la route pour accéder à leur habitat de prédilection (nourriture et abri) et pour trouver des partenaires.

Depuis l'aménagement des passages inférieurs et la pose des clôtures d'exclusion, le taux de mortalité faunique a diminué de plus de 85 % dans la zone clôturée. Les passages inférieurs sont surveillés à l'aide d'appareils photo actionnés par le mouvement, et, à ce jour, plus de 6 000 traversées ont été enregistrées. De nombreuses espèces de gros mammifères les empruntent : ours, loups, couguars, chevreuils, wapitis et orignaux.

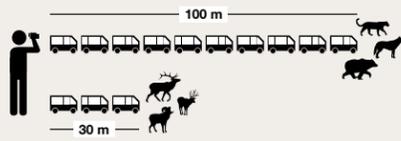
Pratiques sécuritaires d'observation de la faune

Si vous apercevez des animaux au bord de la route :

- **Ralentissez** et allumez vos feux de détresse pour avertir les autres automobilistes.
- Arrêtez-vous seulement à un moment et à un endroit où il est possible de le faire en toute sécurité. Rangez-vous sur le côté de la route; ne bloquez pas la circulation routière.
- **Restez dans votre véhicule.**
- Observez pendant quelques instants, prenez une photo en conservant vos distances et poursuivez votre route.

Prenez les animaux sauvages en photo de l'intérieur de votre véhicule ou à une distance sécuritaire :

- 30 m dans le cas des chevreuils, des wapitis, des orignaux et des mouffions d'Amérique;
- 100 m dans le cas des ours, des loups, des coyotes et des couguars.



Espèces en péril

Tous les végétaux, les animaux et les objets naturels sont protégés dans les parcs nationaux; toutefois, Parcs Canada accorde une attention particulière aux espèces en péril, c'est-à-dire aux plantes et aux animaux qui risquent de disparaître si nous n'intervenons pas.

Certaines espèces inscrites à la *Loi sur les espèces en péril* exigent une aide immédiate; elles ont connu des déclinés importants sur le plan de l'effectif ou de la répartition, et elles risquent de disparaître. D'autres espèces doivent être soumises à une surveillance, pour éviter qu'elles ne subissent le même sort.



Pin à écorce blanche - espèce en voie de disparition



Carcajou - espèce préoccupante



Station de prélèvement de poils de carcajou

Récits de conservation

Vous pouvez aider

Respectez les limites de vitesse et soyez vigilant au volant.

- **Signalez les collisions animaux-véhicules.** Notez votre emplacement et signalez l'incident dans les plus brefs délais. Cette information aide les spécialistes de la faune du parc à surveiller les animaux blessés, à récupérer les carcasses et à planifier les futurs passages pour animaux.
- **Signalez les animaux qui se trouvent à l'extérieur de la clôture.** Les spécialistes de la faune de Parcs Canada sont formés pour ramener les animaux du côté sécuritaire de la clôture.

Centre de répartition de Parcs Canada : 403-762-1470

Il est illégal de nourrir, d'attirer ou de déranger un animal sauvage dans un parc national.



Les **zones d'interdiction d'arrêt** permettent de protéger la faune et les automobilistes là où le risque de collision est élevé. Guettez les panneaux au bord des routes, et **ne vous arrêtez jamais pour observer des animaux sauvages dans ces zones.**



Ramassez vos déchets. Déposez tous les objets indésirables dans des poubelles à l'épreuve de la faune.



Ne vous approchez jamais des animaux sauvages. Lorsque vous prenez un animal en photo, évitez de l'entourer, d'envahir son espace ou de le suivre.



Résistez à la tentation de nourrir les animaux sauvages. Ramassez vos déchets et ne laissez jamais de nourriture ou d'articles dégageant une odeur sans surveillance.



Tenez votre chien en laisse en tout temps. Les chiens en liberté peuvent être une source de stress pour les animaux sauvages et déclencher des comportements agressifs.

Parcs Canada s'est associé à Mirjam Barrueto, étudiante au doctorat de l'Université de Calgary, pour étudier la connectivité de l'habitat du carcajou dans la chaîne Columbia et les Rocheuses.

Comme il a besoin de vastes étendues de nature sauvage intacte, le carcajou est l'un des meilleurs indicateurs d'un écosystème sain et intact. Les chercheurs ont aménagé 30 stations de surveillance de part et d'autre de la Transcanadienne pour étudier les effets de cet important couloir de transport sur les déplacements du carcajou.

Photo : R. MacDonald, Parcs Canada, A. Forshner, H. Broders, R. Bray

Règlements des parcs nationaux

Chutes Helmet, sentier de la Paroi-Rocheuse

Z. Lynch/Parcs Canada



AVIS aux usagers des plans d'eau du parc

Tenez les espèces aquatiques envahissantes à l'écart des parcs nationaux!

Le protocole **Nettoyer-vider-faire sécher** et les permis d'autocertification sont **obligatoires** dans le parc national Kootenay.

Vous devez :

- **NETTOYER** votre embarcation, votre planche à pagaie et votre matériel de pêche pour enlever la boue, le sable et les débris organiques.
- **VIDER** les glacières, les seaux, les compartiments et les autres objets pouvant contenir de l'eau.
- **FAIRE SÉCHER** votre matériel complètement pendant 48 heures avant d'entrer dans un plan d'eau. Si vous arrivez de l'extérieur de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique, la période de séchage est de 30 jours.

Vous devez aussi détenir un permis d'autocertification attestant que vous avez suivi le protocole **Nettoyer-vider-faire sécher**. Les contrevenants sont passibles de poursuites en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Pour obtenir des précisions, notamment pour connaître les lieux de délivrance des permis d'autocertification et l'emplacement des postes de nettoyage et de décontamination :

parcscanada.gc.ca/pecher-kootenay
(cliquez sur Foire aux questions)
pc.lykaquatics-aquatiquesllyk.pc@canada.ca



Achetez un permis de pêche de parc national
Les permis provinciaux ne sont pas valides. Procurez-vous un permis de parc national dans un centre d'accueil de Parcs Canada.



Il est interdit de faire des feux de camp à l'extérieur des foyers en métal désignés. Ne laissez jamais un feu sans surveillance à moins qu'il ne soit tout à fait éteint. Renseignez-vous sur les interdictions de faire du feu.



Il est défendu de camper dans les voies d'arrêt, au point de départ des sentiers et dans les aires de fréquentation diurne. Installez-vous uniquement dans les campings désignés et procurez-vous un permis.



Évitez les zones fermées. Des ordonnances de fermeture sont prises lorsque la sécurité des visiteurs est compromise ou que la faune a besoin de protection.



Abstenez-vous d'enlever des objets naturels. Il est illégal de cueillir des plantes, d'abattre des arbres, de couper des branches et de retirer des roches, des fossiles et des artefacts culturels ou de les endommager de quelque autre façon.



Les drones à usage personnel sont interdits dans les parcs nationaux.



Les armes à feu sont interdites dans les parcs nationaux. Cette interdiction s'applique aux armes à air comprimé, aux artifices d'effarouchement des ours, aux arcs, aux frondes et à tout autre objet semblable.



Il est interdit de consommer de l'alcool et du cannabis aux sources thermales Radium et ailleurs que dans votre emplacement de camping désigné. Dans les campings, la consommation d'alcool et de cannabis est interdite pendant le couvre-feu, soit tous les jours de 23 h à 7 h. Sachez que l'interdiction est prolongée durant les longues fins de semaine.



APPLICATION DE LA LOI

Les gardes de parc veillent à l'application des règlements comme l'exige la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Pour signaler une infraction, composez l'un des numéros suivants (24 heures sur 24, sept jours sur sept) :
1-888-927-3367 (parcs Banff, Yoho et Kootenay)
1-877-852-3100 (parc Jasper et parcs du Mont-Revelstoke et des Glaciers)

Les contrevenants s'exposent à des poursuites en justice et à des amendes pouvant aller jusqu'à 25 000 \$.



Projets d'amélioration

Le projet du canyon Kicking Horse transformera un tronçon de 4,8 km en route à quatre voies entre Golden et Field, en Colombie-Britannique.

Attendez-vous à des périodes d'immobilisation tout au long de l'été et à des fermetures prolongées au printemps et à l'automne. Pendant les périodes de fermeture complète, toute la circulation sur la Transcanadienne sera redirigée vers Radium Hot Springs (route 93 Sud et route 95).

Visitez le site kickinghorsecanyon.ca (en anglais seulement) pour obtenir de l'information sur le projet ainsi que des mises à jour sur les fermetures de route et les itinéraires de rechange.

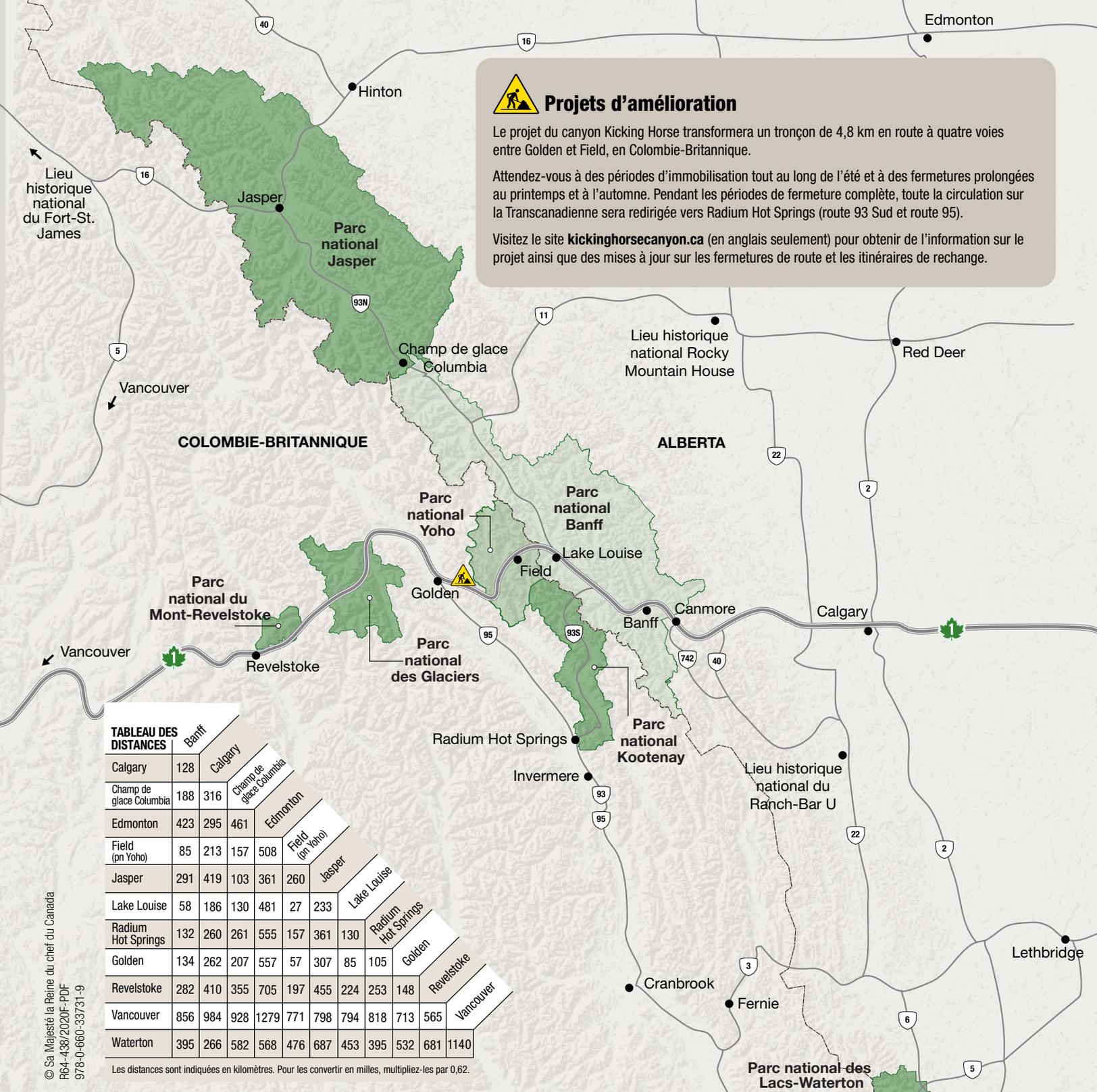


TABLEAU DES DISTANCES

	Banff											
Calgary	128	Calgary										
Champ de glace Columbia	188	316	Champ de glace Columbia									
Edmonton	423	295	461	Edmonton								
Field (pn Yoho)	85	213	157	508	Field (pn Yoho)							
Jasper	291	419	103	361	260	Jasper						
Lake Louise	58	186	130	481	27	233	Lake Louise					
Radium Hot Springs	132	260	261	555	157	361	130	Radium Hot Springs				
Golden	134	262	207	557	57	307	85	105	Golden			
Revelstoke	282	410	355	705	197	455	224	253	148	Revelstoke		
Vancouver	856	984	928	1279	771	798	794	818	713	565	Vancouver	
Waterton	395	266	582	568	476	687	453	395	532	681	1140	

Les distances sont indiquées en kilomètres. Pour les convertir en milles, multipliez-les par 0,62.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
R64-438/2020F-PDF
978-0-660-33731-9

PARC NATIONAL JASPER
Centre d'information de Jasper : 780-852-6176
parcscanada.gc.ca/jasper
Tourism Jasper : 780-852-6236
jasper.travel (en anglais seulement)

PARC NATIONAL DES LACS-WATERTON
Centre d'accueil du parc des Lacs-Waterton :
403-859-5133
parcscanada.gc.ca/waterton

PARCS NATIONAUX DU MONT-REVELSTOKE ET DES GLACIERS
Centre de la découverte du Col-Rogers : 250-837-7500
parcscanada.gc.ca/glacier
parcscanada.gc.ca/revelstoke

PARC NATIONAL BANFF
Centre d'accueil de Banff : 403-762-1550
Centre d'accueil de Lake Louise : 403-522-3833
parcscanada.gc.ca/banff
Banff Lake Louise Tourism : 403-762-8421
banfflakelouise.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL KOOTENAY
Centre d'accueil du parc Kootenay : 250-347-9505
parcscanada.gc.ca/kootenay
Tourism Radium / chambre de commerce de Radium : 1-888-347-9331
radiumhotsprings.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL YOHO
Centre d'accueil du parc Yoho : 250-343-6783
parcscanada.gc.ca/yoho
Hébergement et attractions à Field : field.ca
(en anglais seulement)

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 911
(services de police, d'incendie et d'ambulance)

Rapports sur l'état des routes : drivebc.ca
(en anglais seulement) ou 511.alberta.ca
Le service de téléphonie cellulaire n'est pas fiable dans les parcs des montagnes.